

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'APPRÉCIATION DES DOSSIERS

2 étapes :

- Une phase d'admissibilité sur dossier
- Une phase d'admission pour les candidats admissibles = entretien avec épreuves
 - Convocation dans l'une des universités du regroupement (parmi celles qu'il aura choisies en tant que sous-vœux).

L'examen du dossier portera notamment sur les éléments suivants :

➤ Pour les candidats bacheliers ou en terminale :

- Notes obtenues en première et terminale, résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de français (écrit et oral), de philosophie, d'histoire -- géographie, de langue étrangère et des matières scientifiques (SVT, mathématiques, physique - chimie, sciences économiques et sociales)
- Avis du conseil de classe traduit dans la Fiche Avenir : avis formulé au regard des attendus pour la formation en orthophonie.
- Pertinence du projet de formation motivé du candidat ; la lettre de motivation, personnelle, sera prise en compte, notamment les éléments liés au projet en rapport à un métier de soin.

➤ Pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle :

- Résultats obtenus en première et terminale, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat, si ceux-ci sont disponibles, justificatifs des résultats obtenus dans les formations universitaires suivies (relevés de notes et éventuel(s) diplôme(s)), pertinence du projet de formation ou de reconversion motivé du candidat (lettre de motivation, CV et tout autre document utile).

EPREUVES/ENTRETIENS (activités en situation individuelle et/ou en groupe) = Phase d'admission

Objectifs : apprécier les capacités des candidats à intégrer une formation universitaire et leurs aptitudes futures à exercer une profession de soins dans le domaine de la phonation, de la déglutition, du langage (oral et écrit) et de la communication.

Qualités : avoir une personnalité équilibrée, une bonne adaptation sociale, des aptitudes relationnelles et communicationnelles, une bonne maîtrise de la langue ainsi que de bonnes capacités d'abstraction, de réflexion et de raisonnement.

Plus d'infos : <https://medecine.u-picardie.fr/nos-departements-4/orthophonie>

Renseignements administratifs : admission.orthophonie@unicaen.fr ; deve.admissions@unicaen.fr

Entretiens : les 07 et 09 mai 2026 pour Caen et Rouen ; le 09 mai pour Amiens

Ambassadeurs : Caen → cultureaccueil.etcoc@gmail.com

Amiens → gepoto.vpconcours@gmail.com

Rouen → oreorthophonie@gmail.com

RAPPELS CALENDRIER PARCOURSUP POUR LA FORMATION ORTHOPHONISTE

- Du 19 janvier au 12 mars inclus : inscription et ajout des vœux
- 1er avril : date limite de complétiion et finalisation des dossiers
- 12 mars : Dernier jour pour formuler vos vœux
- Du 02 juin au 11 juillet : confirmation ou refus d'une proposition d'admission (phase principale)

ATTENDUS NATIONAUX

1. Disposer d'une solide maîtrise de la langue écrite et orale

- L'étudiant en orthophonie devra développer une excellente capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit, de manière claire et adaptée.
- Il devra, à terme, comprendre et intégrer des informations issues de textes de différentes natures (sciences biomédicales et sciences humaines).

2. Disposer de bonnes capacités de raisonnement logique, d'analyse et de compréhension de concepts issus de différentes disciplines, savoir les modéliser et être intéressé(e) par la démarche scientifique

L'étudiant devra notamment développer son intérêt pour les avancées des sciences (humaines et sociales, du langage, biomédicales et physiques...) et développer une rigueur d'analyse telle que celle sollicitée par la démarche scientifique. Cette compétence nécessitera une capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère.

3. Faire preuve de bonnes capacités de communication et disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

- L'étudiant devra développer des qualités humaines afin de comprendre la part essentielle du positionnement relationnel dans les futures pratiques cliniques.
- Il s'agira de savoir s'adapter aux différents interlocuteurs d'un professionnel de santé : patients, entourage, autres professionnels...

4. Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler de manière responsable, à la fois en autonomie et en groupe

- L'étudiant devra développer ses compétences pour travailler en autonomie, mais également en groupe et faire preuve à la fois de capacités d'organisation et de qualités relationnelles.
- Il devra apprendre à exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel dans un échange.
- Il devra affiner ses capacités réflexives qui lui permettront de s'autoévaluer et de se réajuster.